

La Vérité,

Toute la Vérité,

Rien que la Vérité !



L'un des rôles essentiels de vos élus est de protéger votre santé et de s'assurer de votre sécurité.

Pour ce faire, les élus **FO** se déplacent pour vous rencontrer sur le terrain, faire des constats et alerter la Direction en proposant des solutions.

Ce fut le cas pour le site de MPJ Lille-Lesquin (voir nos tracts des 1er juillet et 1er août 2020) où vos élus sont intervenus afin de dénoncer la dangerosité du lieu choisi par la Direction pour nos collègues MPJ.

Notre reporter en herbe **FO** a produit une vidéo (vue par 448 personnes) qui prouve par des éléments objectifs ce que nous dénonçons haut et fort.

Se faire entendre a été difficile.

Nos actions ont contraint la Direction à aborder la situation en CSSCT le 30 septembre 2020.

Ne rien faire et ne pas prendre en considération nos observations peut engager la responsabilité pénale de notre employeur.

Des indemnités financières pourraient être versées aux victimes pour mise en danger de leur santé et leur sécurité.



Votre élue **FO** au CSSCT, qui a dû soutenir le dossier seule devant les autres organisations syndicales et la Direction, s'est faite malmener en réunion par certains membres appartenant à d'autres syndicats.



Pour la **CFDT**, tout va très bien, Madame la Marquise ! Les salariés ayant la possibilité de prendre plusieurs chemins pour aller travailler en sortant du métro, leur sécurité n'est donc pas mise en jeu.

Quant à la **CGT**, pourquoi se mobiliser ? Pour une poignée de salariés, cela n'en vaut pas la peine (propos tenus au sein de cette centrale syndicale par de nouvelles recrues).



Mais la cerise sur le gâteau aura été de la part de la **CFTC**

Lors de cette réunion CSSCT, la CFTC a demandé à ce que **FO** soit sanctionnée car nos écrits syndicaux pouvaient identifier la personne qui avait fait le mail contredisant nos propos.

Le rôle d'une organisation syndicale n'est-elle pas de défendre les salariés et non de sanctionner ?

FO n'a commis aucune erreur, nous ne connaissons pas l'auteur du mail jusqu'à ce que la CFTC dévoile les coordonnées du délateur au cours de cette réunion !

Pour les autres organisations syndicales : RAS !

Pour lever tous les doutes et à la vue de notre vidéo, une délégation de la Direction s'est rendue sur place et a confirmé les dires de FO.

Vrai!

Quel fût son constat ?

- ◆ absence de trottoirs : **vrai**
- ◆ absence de lampadaires : **vrai**
- ◆ dangerosité pour les piétons : **vrai**
- ◆ absence de feux et de panneaux de signalisation : **vrai**
- ◆ moins de bus : **vrai**
- ◆ un seul chemin en sortant du métro : **vrai**

Mais est-ce pour cela que les salariés vont changer de site ?

La Direction répond que pour l'instant ce n'est pas possible, le bail ayant été signé pour 10 ans... Et ajoute qu'il n'y a plus de locaux disponibles.

FO rappelle qu'un bail commercial peut-être résilié à l'amiable en invoquant notamment la dangerosité du site pour les piétons. Une indemnité devra être versée au bailleur, mais la sécurité des salariés ça ne devrait pas avoir de prix !

Concernant l'absence de locaux libres, notre reporter en herbe s'est déplacé sur site. En moins de 5 minutes et dans un rayon de 2 kms, il a trouvé plusieurs locaux à louer.

Où? Tout simplement de l'autre côté du périphérique, dans un endroit arboré, avec des lampadaires, des trottoirs et surtout proche du métro, ce qui permettrait à nos collègues de minimiser leurs temps de trajet.

L'emplacement est sécurisant pour nos collègues salariés piétons.



FO avait déjà demandé à la Direction de regarder sur le site de la "Haute Borne".

Il est évident que le site de Lille MPJ va se développer.
Pour le moment, peu de personnes vont venir travailler à pied en utilisant ce chemin dangereux, mais ni FO ni personne ne peut présager de l'avenir.

La Direction essaie de sécuriser le trajet en demandant à la métropole de Lille de rendre plus visibles les marquages au sol et la signalisation.



Et pour sensibiliser nos collègues sur la dangerosité du trajet, la Direction veut créer un livret qui alertera des risques.

Du jamais vu, un employeur qui dénonce des risques et qui laisse ses salariés face au danger !

Vous connaissez la pugnacité de vos élus FO.

Comptez sur nous pour continuer à suivre ce dossier aussi bien au CSSCT qu'à travers nos tracts.

Malgré tous les obstacles, envers et contre tous, toujours la vérité et rien que la vérité.

FO vous dira

Et la vérité finit toujours par se savoir...



www.fo-matmut.org – contact@fo-matmut.org

FO, le syndicat qui agit pour tous les salariés Matmut